



NEWSLETTER N° 15

Janvier 2018

2017 un tournant !

Pour compléter le dépôt mis à disposition par la Commune de Pully en 2013 et après plus de 10 ans de recherche, la FAA a le plaisir de vous annoncer l'acquisition d'un immeuble pour ses activités de conservation et d'exposition.

2018 constitue un nouveau défi pour la FAA, celui de s'installer dans son lieu en face de l'Abbaye de **St-Maurice** pour y développer ses missions : sauvegarder et valoriser les fonds qui lui sont confiés, grâce aux multiples ressources qu'offrent ce **magnifique bâtiment du XVII^e/XVIII^e siècle** et son environnement culturel et symbolique.

L'année **2017** a été également, et entre autres, marquée par une **visibilité accrue dans le milieu suisse de l'art et de sa conservation** par une participation active au colloque « **Conserver de l'art ? Défis et opportunités des successions d'artistes en Suisse** » à Bâle les 1^{er} et 2 septembre.

Les principales **activités 2017 et les priorités 2018** sont présentées ici par chacune des commissions de la FAA

La **visite régulière du site internet de la FAA** vous informe tout au long de l'année du déroulement de ses activités



Grand-Rue 74 – 1890 St-Maurice, façade ouest

GESTION IMMOBILIERE

La commission immobilière est responsable d'analyser les espaces à disposition de la FAA ainsi que les besoins en locaux de la Fondation, puis de soumettre au conseil de la Fondation «Ateliers d'Artiste» les projets immobiliers élaborés en collaboration avec les trois autres commissions. Elle pilote les travaux d'aménagement et supervise la gestion des locaux.

Ça y est ! La FAA a signé en décembre 2017 l'acte d'achat d'un ensemble de maisons à la Grand-Rue 74-76-78 à St-Maurice en Valais.

Cet immeuble historique est **idéalement situé sur la place du Parvis de St-Maurice**, un des hauts lieux culturels européens, à moins d'une heure de train de Lausanne, à quelques minutes de la gare. Constitué de trois maisons autour d'une cour intérieure, cet immeuble offre de multiples possibilités d'aménagement qui restent à réaliser, dont :

- ◇ un espace d'entreposage (170 à 200 m²)
- ◇ un lieu d'exposition (200 m²)
- ◇ des locaux de travail (2 à 3 pièces)

A cela s'ajoutent des logements dont les revenus locatifs contribueront au soutien financier du fonctionnement de la FAA et notamment au salaire à temps partiel de son administrateur.

Un tel achat a été rendu possible grâce à **deux mécènes** :

- ◇ en nous cédant son bâtiment à de bonnes conditions, **Monsieur Daniel Crittin** manifeste son intérêt et son appui à la Fondation Ateliers d'Artiste et à son projet de sauvegarde du patrimoine artistique de la Suisse romande.
- ◇ le précieux soutien de la **Fondation Ishana**, créée en 1999 par **Jean-Jacques Chastellain** (1938-2012), nous fait bénéficier du produit de la vente, en automne 2016, de la villa de son fondateur sise à Ropraz.

Un **appel de fonds**, destiné à consolider l'achat et à aménager ces différents espaces, va être **lancé au printemps 2018**. Nous vous remercions par avance de lui réserver un bon accueil.



face à l'Abbaye

ACQUISITION

La commission d'acquisition est responsable d'analyser les fonds d'atelier proposés à la FAA, d'aider les donateurs à constituer un dossier de présentation et de transmettre au conseil de la Fondation une recommandation en vue de sa prise de décision.

Les demandes de donation de plus en plus fréquentes font l'objet de visites, de contacts et de suivis. Elles doivent être accompagnées d'une proposition de dotation qui contribue à financer le volume d'entreposage correspondant à chaque fonds d'atelier.

3 nouveaux fonds ont été acceptés en 2017

- ◇ Marcel Frère (1906 - 1992)
- ◇ Véronik Frossard DeRose (1957)
- ◇ Tell RoCHAT (1898 - 1939)

Les possibilités d'entreposage dans les locaux de Pully sont temporairement épuisées. Le fonds d'atelier de Marcel Frère est entreposé et valorisé à Zurich chez la veuve de l'artiste. Il rejoindra ultérieurement les nouveaux locaux de la FAA.

De plus, la FAA a bénéficié en 2017 de plusieurs dons d'œuvres d'artistes de la part de tiers présentés sur le site internet de la FAA. Parmi eux :

- ◇ **Francis Andruet**, 11 gouaches (Madame Marlène Aguet-Campiche)
- ◇ **Richard Hartmann, Nanette Ammann Hartmann**, 32 tableaux, et 8 tableaux

d'autres artistes romands dont **Julien Re-
nevier, Vincent De Grandi et Claude
Estang** (Don d'une succession privée
transmis par la Station ornithologique
suisse)

- ◇ **Claude Estang**, 6 tableaux et 2 gravures de **Michèle Winandy** (Madame Anne Sandoz Dutoit)
- ◇ **Urs (Frédéric Studer)**, don d'une collection de 400 dessins originaux (Monsieur Jean Menthonnex)

Plus de quinze propositions de donation de fonds d'ateliers sont actuellement en cours d'analyse pour une prise de décision en 2018.

CONSERVATION

La commission de conservation est responsable d'identifier les œuvres inaliénables de chacun des fonds d'atelier appartenant à la FAA selon les critères établis. Elle prend les mesures nécessaires à leur sauvegarde.

Inventaires de fonds d'atelier réalisés en 2017

- ◇ Charles Meystre*
- ◇ Charles Vuillermet
- ◇ Véronik Frossard DeRose

Inventaires projetés en 2018

Parmi les 20 fonds encore à inventorier, la commission envisage d'effectuer, sous réserve de bénéficier d'un financement partiel, ceux de :

- ◇ Urs (Frédéric Studer)
- ◇ Nanette Genoud
- ◇ Marie-Louise Carrard-Kohler
- ◇ Christiane Cornuz
- ◇ Georges Schneider
- ◇ Albert Enz
- ◇ Marcel Stebler
- ◇ Henry Sandoz (archives)

* partiellement avec l'aide financière du Canton de Vaud

MEDIATION CULTURELLE

Le responsable de la recherche et de la médiation culturelle à la FAA est responsable de l'ensemble des programmes, des actions, des études, des recherches et des publications qui visent à mettre en lien la FAA, ses objets et ses contenus culturels avec les publics actuels ou potentiels. Il s'agit d'un travail de valorisation des œuvres.

Depuis sa création en 2004, la FAA a développé progressivement, avec systématique et persévérance, son projet de sauvegarde et de valorisation des arts visuels en Suisse romande.

La FAA a ainsi entrepris de :

- ◇ vérifier, au travers de la réception de plus de 20 fonds et de plusieurs donations, que ce projet répondait à un réel besoin, complémentaire aux missions des musées
- ◇ sauvegarder ces fonds dans un lieu adapté
- ◇ créer un site internet documenté, qui reproduit une sélection des œuvres et donne des informations sur les artistes
- ◇ répertorier et déterminer la partie inaliénable des 8 premiers fonds d'atelier
- ◇ acquérir un bâtiment qui lui permette de développer l'ensemble de ses missions, en complément aux locaux mis à disposition par la Ville de Pully

Aujourd'hui et sur ces bases, **des projets de médiation culturelle et de valorisation peuvent être concrètement envisagés dès 2018.**

L'association des AmisFAA, créée en 2014 et reconnue d'utilité publique, **soutient**, par la cotisation de ses membres, **les activités de la Fondation Ateliers d'Artiste**. Elle permet à la FAA de couvrir une partie de ses frais de fonctionnement.

En devenant membre, vous contribuez concrètement à la sauvegarde du patrimoine pictural d'artistes reconnus de Suisse romande.

Cotisation annuelle

Etudiant CHF 20.-

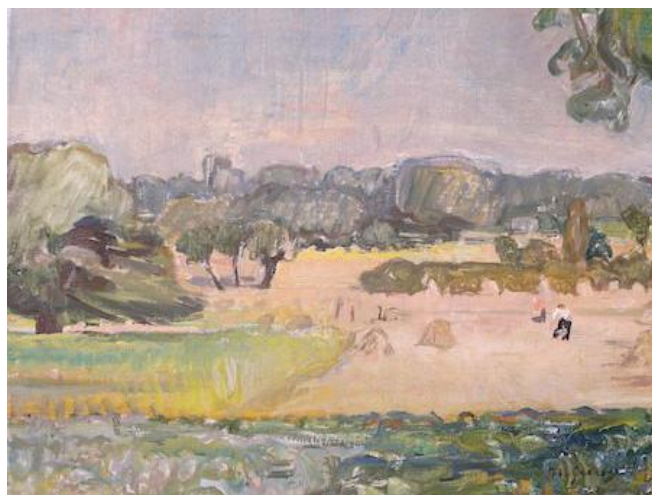
Individuel CHF 100.-

Couple CHF 150.-

Organisation publique ou privée, CHF 200.-

CCP 14-573 646-8

IBAN CH63 0900 0000 1457 3646 8



Nanette Genoud (1907-1987)
Champs avec travailleurs, sans date
Huile sur toile, 29 x 37 cm

Avec le soutien du

